LE LIBRE CHOIX

L'ALLIANCE REPUBLICAINE-CLERICALE SOCIALISTE. — MM. POTTE ET DEHOVE PLACES PAR LE « PROGRES » A COTE DE SAINT-ANTOINE DE PADOUE.

L'année finit bien mal pour les socialistes du Conseil général.

Le « Progrès du Nord », en un réquisitoire de deux colonnes, les accuse d'avoir conclu un pacte avec les cléricaux et d'avoir livré l'Assistance médicale gratuite à la Faculté catholique.

Or, on sait que le « Progrès du Nord » est plus compétent que quiconque en ces matières.

Depuis le jour où son directeur, M. Vaillant, son collaborateur, M. de Lauwereyns, et son secrétaire de rédaction M. Assoignion ont livré le Palais Rihour à MM. Binaud, Parmentier, Richebé et autres marguilliers, qui donc pourrait émettre la prétention de s'y connaître comme le « Progrès » en matière de services rendus aux cléricaux ?

Personne, à coup sûr, et il est des maîtres devant qui il faut s'incliner.

Livrons donc à nos lecteurs la parole de ce professeur de républicanisme en quelques citations décisives.

Voici textuellement les extraits qui résument l'opinion de notre distingué confrère :

On chantera demain des cantiques dans les églises et chapelles, en l'honneur de M. Edouard Delesalle et de ses amis, et les dévots le placeront dans leurs prières à côté de Saint-Antoine de Padoue !

Il fallait voir, mardi, la joie de nos conseillers cléricaux après l'adoption des projets de M. Delesalle.

Voilà l'œuvre à laquelle ont travaillé, avec une ardeur digne d'une meilleure cause, M. Edouard Delesalle, M. Fievet, M. Kreitz, M. Selle, M. Saint-Venant, M. Cuvenier et M. Brifaut.

Nous livrons leurs noms aux bénédictions de la Croix !

C'est que l'intérêt des indigents, le soulagement des misères des déshérités était bien ce qui préoccupait le moins les conseils cléricaux et socialistes.

Ce qui importait, apparemment, c'était de livrer les fonctions de l'Assistance médicale gratuite aux médecins de la Faculté catholique.

Maintenant, sans avoir l'audace de tenter de relever nos amis socialistes terrassés sous ces malédictions écrasantes, bornons-nous à faire partager par qui de droit les responsabilités soulevées par cet odieux marchandage.

Ce sera bref.

Après deux votes au scrutin public par lesquels le Conseil général se borna naïvement à décider qu'il accordait la priorité dans le vote à la proposition Delesalle, on passa au vote sur le fond de cette proposition.

Trois parties en furent successivement adoptées par assis et levé, et deux parties — les moins importantes — furent repoussées de la même façon.

On vota ensuite sur l'ensemble des parties déjà votées de la proposition Delesalle, mais cette fois, au scrutin public.

Or, cet ensemble fut adopté à l'unanimité de 38 votants, dont le bulletin rédigé nous a donné les noms que nous reproduisons ci-dessous en les classant par opinion politique.

Socialistes	Républicains	Conservateurs
—	—	—
Delesalle	Allachandre	Barrois
Fievet	Bouchon	Bauwens
Brifaut	Boussart	Bonnet
Cuvenier	Cordier	[illegible]
Kreitz	Dormont	[illegible]
Saint-Venant	Delegrange	Delgorge
Selle	Delsex	Dupont
	Gonthier	Lemaire
7 voix	Maurage	Lepoivre
	Delfosse	Quarton
	A. Skrzypczyk	[illegible]
	Vandenbroucke	Maurice
	[illegible]	[illegible]
		[illegible]
		[illegible]
		[illegible]
		Sarrazin
		Thiriez
		[illegible]
		18 voix

[illegible] 18 voix de droite

Ainsi, [illegible] a été adopté [illegible] Delesalle.

Voilà donc MM. Binaud, Dewismes, Bourgeois, Buissart, Vandenbergue, Lemaire, etc., placés à leur tour par le « Progrès » dans les prières des dévots à côté de Saint Antoine de Padoue !

Les voilà livrés par le même « Progrès » aux bénédictions de la « Croix » !!

Les voilà livrant aux cléricaux de la Faculté catholique toute l'Assistance Médicale Gratuite !!

Que va-t-il advenir de la République, si Potié avec Saint-Venant et M. Delesalle vont ainsi s'asseoir aux côtés du Sacré-Cœur ?

Heureusement que, pour sauver la République, le « Progrès » a fait complaisamment le lit du Préfet du Nord.

Dans l'Enseignement

NOMINATIONS D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES

Sont nommés directeurs et directrices d'école primaire élémentaire :

A Wavrin, M. G. Boulanger ; à Bouvin, M. [illegible] Segard ; à Haspres, M. G. Sailly ; à Escaupont, M. A. Giffroy ; à Englefontaine, M. J.-B. [illegible] ; à Neuf, M. H. [illegible] ; à [illegible], Mme Courveur, née Lecerf ; à [illegible], Mlle Hortense née Colgat.

Sont nommés instituteurs et institutrices [illegible] :

A [illegible], M. F. Duplouy à Raismes, M. A. Bocquet à [illegible], M. [illegible] à Wargnies-le-Petit, M. A. [illegible] à Montbrehain, M. [illegible] à [illegible], M. L. Dupuis à [illegible], M. [illegible] à Villers-Plouich, M. [illegible] à [illegible], Mlle [illegible] à Hem, Mlle [illegible], M. [illegible] à [illegible], M. [illegible] à [illegible], M. H. [illegible] à [illegible], M. [illegible] à [illegible], M. [illegible] à [illegible], M